## Décret du 26 septembre 2019 portant déclaration de deuil national

NOR: HRUX1927777D

Le Président de la République, Sur le rapport du Premier ministre,

## Décrète:

- **Art. 1**er. Le lundi 30 septembre 2019 est déclaré jour de deuil national en raison du décès de M. Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.
- **Art. 2.** Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 26 septembre 2019.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

Le Premier ministre, EDOUARD PHILIPPE